

Mot de la rédaction

Gérard Mercure

Volume 30, numéro 1, janvier–mars 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053594ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053594ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Mercure, G. (1984). Mot de la rédaction. *Documentation et bibliothèques*, 30(1), 3–5. <https://doi.org/10.7202/1053594ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1984

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

mot de la rédaction

Il nous faut expliquer à nos lecteurs et annonceurs le sérieux retard qui a marqué la parution des deux derniers numéros de janvier-mars et d'avril-juin. Il est attribuable à une intervention de la direction de l'ASTED dans la publication d'un article sur les dix ans de l'Association, article qui a été rédigé à la suggestion même de la direction. Le comité de rédaction en a passé la commande à quelques membres en vue de la profession qui l'ont écrit en collaboration. Denis Rousseau et Hubert Perron, assistés de Réal Bosa, Onil Dupuis, Yvon-André Lacroix et Marcel Lajeunesse, en sont les auteurs. Mais, voilà qu'une fois rédigé, cet article ne rencontre pas le point de vue de ceux qui en ont eu l'idée. Le Bureau de direction exige que ledit article soit modifié avant sa publication. Prévu au sommaire du numéro de janvier-mars, cet article ne peut donc être publié tel quel pour le moment dans *Documentation et bibliothèques*.

La direction de l'ASTED, en se prévalant d'un droit d'intervention comme éditeur et propriétaire de la revue, remet en question l'autonomie du comité de rédaction et porte atteinte, croyons-nous, à la liberté d'expression des auteurs.

Un long débat s'est donc engagé. Suite à un avis du Comité des règlements et des règles administratives, nous espérons qu'un compromis pourrait dénouer la crise. Jusqu'à ce jour, faute d'entente entre les deux parties, le débat reste entier: le Bureau demande que l'article soit modifié ou publié dans les *Nouvelles de l'ASTED* tandis que le comité de rédaction et les auteurs, après relecture de l'article, soutiennent qu'il doit être publié tel quel dans *Documentation et bibliothèques* puisqu'il est l'analyse d'une réalité documentaire québécoise, qu'il représente l'opinion de ses signataires et qu'il satisfait au protocole de rédaction de la revue.

L'absence de cet article dans la présente livraison ne signifie pas pour autant que le Comité de rédaction accepte cet état de fait et se range tacitement à l'avis du Bureau. Il retarde pour le moment la publication de l'article en espérant convaincre la direction de l'ASTED du bien fondé de son point de vue.

Notre argumentation repose sur une tradition qui remonte aux débuts mêmes de la revue. Il y a dix ans, *Documentation et bibliothèques*, tout en assurant la continuité du *Bulletin de l'ACBLF* prenait

ses distances par rapport à son prédécesseur. «Un nouveau titre véhicule généralement une nouvelle réalité. Aussi, fallait-il analyser le contenu du *Bulletin*. Il nous est alors apparu qu'il était moins le véhicule des prises de position de l'Association qu'une publication qui veut refléter les problèmes du milieu et les divers courants d'idées qui circulent parmi les membres.» (*Documentation et bibliothèques*, vol. 19, no 2 (mars 1973), p. 2). Ainsi s'exprimait le rédacteur d'alors dans un premier «Mot de la Rédaction» pour expliquer les changements d'orientation d'une revue désormais tournée vers les réalités documentaires et bibliothéconomiques plutôt que vers les activités courantes d'une association professionnelle. Les *Nouvelles de l'ACBLF*, maintenant les *Nouvelles de l'ASTED*, allait devenir ce nouvel organe d'information avec son «Mot du président», ses «Nouvelles des sections»... Cette répartition des fonctions allait marquer la distinction qui existe entre un bulletin de liaison et une revue d'idées, entre le point de vue officiel de la direction et l'expression libre de spécialistes du monde de la documentation.

Cette tradition de liberté d'expression remonte même plus loin qu'au début de la revue puisque le *Bulletin de l'ACBLF* comportait déjà dans sa page de titre un avertissement que *Documentation et bibliothèques* a repris en y changeant que le nom de la revue: «Les articles paraissant dans le *Bulletin* expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Association ou de la Rédaction.» De numéro en numéro, cette formule qui n'a pas changé depuis, rappelle au lecteur que les secteurs sont les seuls responsables de leurs propos. Même lorsque ces auteurs portent un jugement critique sur leur association! Même lorsque la revue qui leur offre une tribune pour exprimer leur point de vue dépend administrativement de cette association!

Changer les règles du jeu serait, croyons-nous, revenir plus que dix ans en arrière...

* * *

Au cours de ses dix ans de publication, la revue *Documentation et bibliothèques* s'est souvent interrogée sur ses orientations et les intérêts de ses lecteurs. En juin 1983, le comité de rédaction procédait à un sondage-maison auprès d'une quarantaine d'entre eux. Sans prétention scienti-

fique, ce sondage ne reflète pas moins l'opinion des bibliothécaires des divers milieux. D'après ce sondage, les articles de fond retiennent l'attention de 80% des lecteurs à la première lecture, suivis par les chroniques avec 12% et les comptes rendus avec 8%. Les bibliothécaires interrogés souhaitent y trouver, dans l'ordre d'intérêt, des articles de recherche, des états de la question et des expressions d'opinion. Cependant, à l'analyse des articles parus au cours de l'année 1982, la préférence manifestée pour chacun contredit cette affirmation globale. Les articles d'opinion sont en tête de liste suivis des états de la question tandis que les articles de recherche se classent bons derniers.

Les bibliothécaires interrogés suggèrent de nouveaux thèmes qui confirment cette approche pragmatique: «mesures de performance dans les bibliothèques publiques, informatisation des bibliothèques, gestion des bibliothèques et décroissance économique, impact des nouvelles technologies, tarification des services», bien qu'une approche plus près de la pensée que de l'action ne soit pas absente: «philosophie professionnelle, bibliométrie». Néanmoins, on se dit satisfait à 73% de l'équilibre actuel du contenu. Même les comptes rendus, qui ne retiennent que 7% de l'attention des lecteurs en première lecture sont appréciés, puisque 87% en refuseraient la suppression éventuelle.

Dans l'ensemble, et dans la mesure où ce sondage reflète une opinion générale, 28,6% des lecteurs de *Documentation et bibliothèques* jugent leur revue très intéressante, 61,2% intéressante, et 9,5% peu intéressante. Bien qu'il soit risqué de comparer ces résultats à ceux d'une revue voisine, ce profil est comparable à celui du *Canadian Library Journal*, d'après une enquête réalisée en 1982, mais selon une méthodologie beaucoup plus rigoureuse¹.

Il s'agit là de la lecture du numéro courant; mais qu'en est-il de la consultation rétrospective par le biais des répertoires signalétiques? Nos auteurs sont-ils cités? Afin de vérifier la qualité du signalement et de l'indexation de *Documentation et bibliothèques*, le comité avait proposé, en 1982, à trois étudiantes de l'École de bibliothéconomie de Montréal de faire une analyse du dépouillement de *Documentation et bibliothèques* dans les index. Vous en trouverez les conclusions dans les pages de cette livraison sous la rubrique *Chronique*. Sans voler aux auteurs les mots de la plume, disons en passant qu'être indexé n'est pas synonyme d'être cité. *Documentation et bibliothèques*, comme bien des revues de langue française,

malgré ses résumés analytiques en début d'article, a du mal à franchir la barrière linguistique et à retenir l'attention du monde anglo-saxon. Néanmoins, cette étude démontre que *Documentation et bibliothèques* est dépouillé de façon systématique par les grands répertoires de la bibliothéconomie et de la documentation.

Quelque peu intrigué par les résultats de notre sondage-maison, nous avons relu l'article de Marcel Lajeunesse et Lise Wilson sur l'analyse du contenu du *Bulletin de l'ACBLF / Documentation et bibliothèques* pour vérifier les proportions entre les articles d'opinion, d'état de la question et de recherche au cours des années passées². Pour les années 1975 à 1979 incluse, elles étaient respectivement de 24,5%, 63,2% et 12,3%. Depuis quatre ans, selon une compilation que nous avons faite en empruntant les mêmes critères, le contenu de la revue se répartit dans les proportions suivantes pour les années 1980 à 1983 incluse: articles d'opinion 33,3%, d'état de la question 46,2% et de recherche 20,5%. On constatera que les articles de recherche ont empiété sur les articles d'état de la question. Si tel est le cas, *Documentation et bibliothèques*, par son contenu, irait à l'encontre de la faveur populaire. Faudrait-il alors favoriser la publication d'articles faisant plutôt l'état de la question? C'est là un choix délicat. Comme l'a écrit un des précédents directeurs de *Documentation et bibliothèques*, Marcel Lajeunesse: «le difficile équilibre entre la théorie et la pratique dans une revue professionnelle demeure. (...) Le défi d'une revue comme la nôtre repose effectivement sur l'équilibre de ces deux genres d'articles...»³.

Documentation et bibliothèques a, depuis ses débuts, nourri des ambitions scientifiques, tout en demeurant une revue d'information professionnelle. Nous sommes conscient qu'elle joue un rôle, pour beaucoup de ses lecteurs, de source de première main pour les informer des tendances actuelles de la bibliothéconomie tant à l'étranger que dans leur milieu. Dans leurs milieux, faudrait-il écrire car tous ne sont pas rendus à la même étape dans le cheminement de la réflexion et du développement. Ainsi, l'automatisation vue des bibliothèques universitaires en partie informatisées n'offre pas les mêmes perspectives que des bibliothèques publiques et collégiales qui en sont encore au choix des systèmes. Nous ne pouvons négliger la fonction de formation permanente au profit d'une mission de recherche car ces deux dimensions sont nécessaires à l'avancement de la discipline et de la profession. Le maintien de ce difficile équilibre explique sans doute pourquoi une revue

1. John Wilkinson, «CLJ; readers are surveyed», *Canadian Library Journal*, vol. 39, no. 3 (June 1982), 141-147. «Moreover, 68,6 per cent of the sample rated the general quality of journal articles as «good» or «excellent», while 22,2 per cent rated the quality of articles as «fair».

2. Marcel Lajeunesse et Lise Wilson, «Vingt-cinq ans de publication périodique en bibliothéconomie au Québec: analyse

quantitative du *Bulletin de l'ACBLF / Documentation et bibliothèques* (1955-1979)», *Documentation et bibliothèques*, vol. 27, no 2 (juin 1981), 53-67.

3. Marcel Lajeunesse, «Mot de la rédaction», *Documentation et bibliothèques*, vol. 23, no 4 (décembre 1977), 178-179.

comme *Documentation et bibliothèques* s'interroge si souvent sur la pertinence de son contenu et sur l'intérêt de ses lecteurs.

* * *

Documentation et bibliothèques a traversé des moments difficiles au cours des deux dernières années. Elle est passée par le bistouri des réductions budgétaires. Pour le lecteur, cela s'est manifesté par une présentation plus sobre et une typographie plus serrée. Mais, cette opération n'a pas été sans traumatisme pour le comité de rédaction, car elle a occasionné le départ de son directeur. Jean-Jacques Leblanc aura, par sa démission, rappelé qu'au delà d'une certaine économie de moyens la qualité même d'une revue risque d'être compromise. Nous lui devons, durant ses deux ans de direction, d'avoir revu et complété les guides et protocoles de rédaction qui ont aidé la revue à maintenir une qualité acceptable de présentation. Avec son départ, nous avons aussi perdu un réviseur qui savait, par de judicieuses corrections, mettre un article en valeur.

D'autres départs ont aussi marqué la vie de la revue. Monique Desrochers, après avoir participé à la publication de la revue pendant six ans dont trois comme secrétaire puis rédactrice en chef, a quitté le comité. Comme elle connaissait tous les secrets du travail éditorial, nous attendions avec intérêt sa critique du dernier numéro. Réal Messier a, lui aussi, après huit ans de participation, laissé la revue, mais pas tout à fait puisque nous l'avons retrouvé depuis comme auteur de comptes rendus, dans ce genre littéraire qu'il affectionne particulièrement. Nicole Faucher, qui s'était rapidement intégrée à l'équipe et habituée aux us et coutumes de la bibliographie a, pour sa part, préféré confier à d'autres le secrétariat de la revue pour s'occuper exclusivement du *Magazine MBA* dont elle est responsable.

Plus douloureux parce que définitif, aura été le départ de Lise Wilson. Sa collaboration, toujours aussi discrète qu'efficace, ne fait qu'accentuer le vide qu'a provoqué son décès. Au nom de l'équipe de rédaction, Réal Messier a accepté de lui rendre un dernier hommage dans un prochain numéro.

L'effort de recrutement pour compléter les effectifs d'un comité réduit de moitié en moins de deux ans aura été récompensé. Vous pouvez en juger par la qualité des nouveaux collaborateurs... Maud Lefebvre de la Bibliothèque municipale de Blainville, veille déjà depuis un an aux intérêts des bibliothèques publiques et à leur présence dans les pages de la revue. Jacques Paradis, professeur de techniques de la documentation au Collège Lionel-Groulx et aussi écrivain, échangera sa plume de romancier pour le stylo du réviseur. Nicole Lavigne, bibliothécaire nouvellement diplômée de McGill, mettra sa longue expérience de rédactrice du bulletin de liaison du personnel de la Banque Provinciale au profit de *Documentation et bibliothèques*. Enfin, Gilles Deschâtelets aura pris, en même temps qu'une chaire à l'École de bibliothéconomie de Montréal, un fauteuil à *Documentation et bibliothèques*...

Nous espérons que la période difficile que nous venons de traverser en est à son terme. La vie de *Documentation et bibliothèques* dépend de l'appui de la direction et de l'intérêt de ses lecteurs. Fort de ces deux garanties, mais seulement si elles sont présentes, le comité de rédaction peut en assurer la relance.

Le directeur



Gérard Mercure